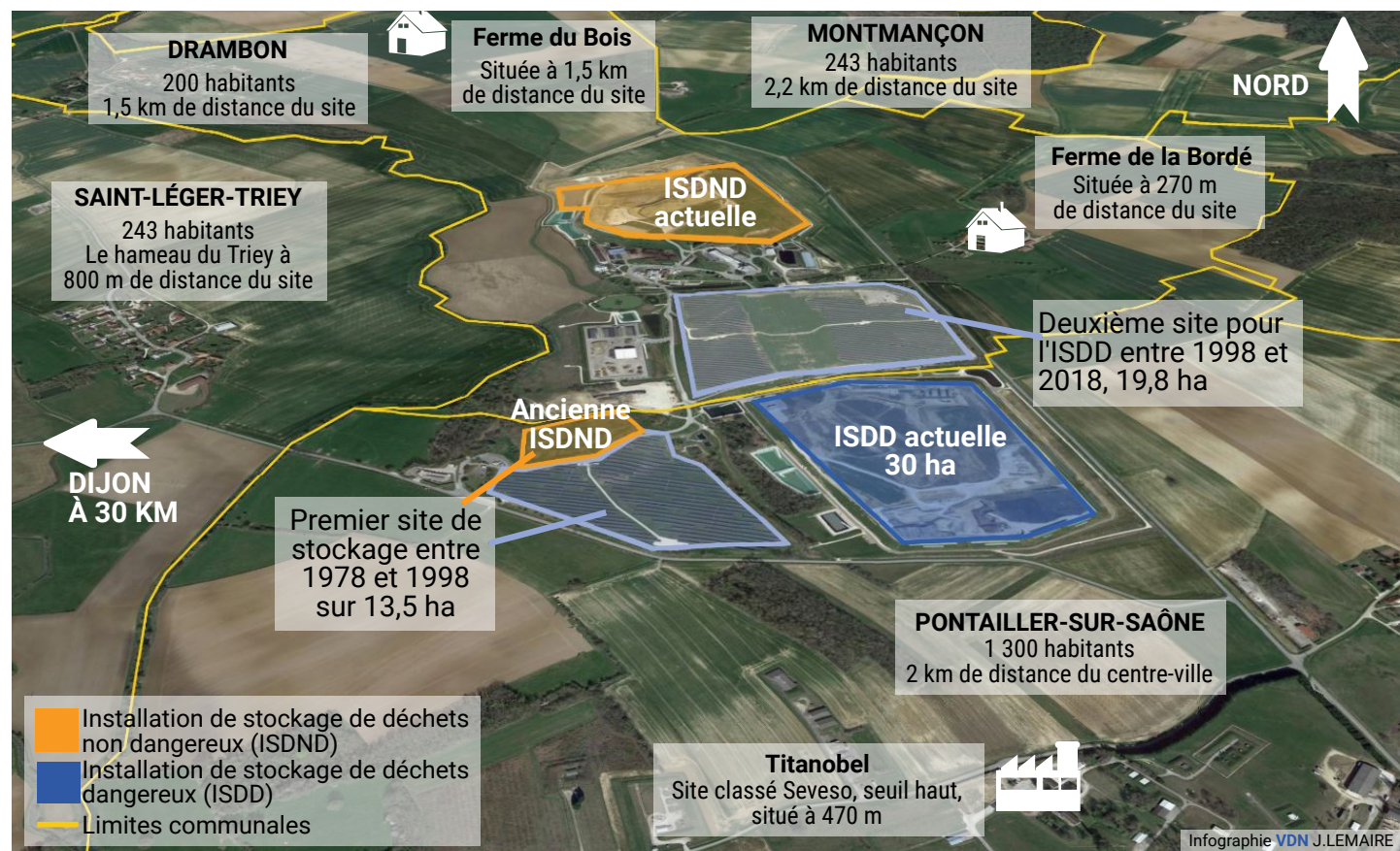


Pourquoi le site de déchets dangereux ne fait pas vraiment débat en Côte-d'Or

Alors que le projet de stockage de déchets dangereux cristallise les oppositions dans les Hauts-de-France, le site de Veolia à Drambon – Pontailier n'attire pas trop les foudres des riverains. Et ce, pour plusieurs raisons. Troisième et dernier volet de notre reportage en Côte-d'Or.



PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX EN CÔTE-D'OR,
PIERRE-LOUIS CURABET PAWLAK (TEXTES)
ET LUDOVIC MAILLARD (PHOTOS)
bethune@lavoixdunord.fr

CÔTE-D'OR.

UNE INSTALLATION QUASI-IDENTIQUE

Quand on compare l'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) de Pontailier-sur-Saône en exploitation depuis 2018 et celle en projet à Hersin-Coupigny, on retrouve quasiment les mêmes chiffres techniques des deux côtés : trente emplois sur site, une vingtaine d'années d'exploitation prévue, un tonnage annuel maximal autorisé autour de 100 000 tonnes, etc. Seule différence : l'emprise au sol des caisiers de stockage de déchets : 30 hectares à Pontailier contre onze à Hersin. En outre, ces deux ISDD sont toutes les deux voisines d'une installation de déchets non dangereux qui date de la fin des années 1970 – début 1980. Ce n'est donc pas de ce côté-là qu'il faut chercher pour comprendre l'acceptation dont font preuve les riverains en Côte-d'Or.

UNE GÉOGRAPHIE BIEN DIFFÉRENTE

Grâce à un petit outil mis en place par la NASA (SEDAC Population estimation service), on peut connaître la densité de

population dans un rayon de cinq kilomètres : autour du site hersinois, il y a plus de 30 000 habitants contre 3 500 dans les environs du site costalorien. Le paysage parle de lui-même : le site de Pontailier est entouré principalement de champs alors que celui d'Hersin est imbriqué dans la forêt d'Olhain et dans les cités minières de l'autre côté de la rocade.

« Il y avait une acceptabilité assez grande, car elle fournissait un avantage immédiat avec une gestion sécurisée des déchets. »

JEAN-PATRICK MASSON,
VICE-PRÉSIDENT À DIJON MÉTROPOLE

En outre, les habitants de Pontailier ne voient pas du tout l'ISDD, car elle est cachée derrière le Mont Ardox qui surplombe la commune. Selon Veolia, grâce à l'aménagement paysager, l'ISDD hersinoise – dont l'emprise se situe au pied des collines de l'Artois – ne sera pas non plus visible des Hersinois.

UNE HISTOIRE ANCIENNE

Juste une date : 1978. Cela fait 44 ans que des déchets dangereux sont stockés à Drambon et Pontailier. Alors que la région Hauts-de-France n'a, elle, plus d'ISDD depuis 1994.

« Ce type de site était nécessaire et coïncidait avec la fermeture de déchetteries sauvages qu'il y avait dans quasiment toutes les communes du département, où on mettait du tout-venant », raconte Jean-Patrick Masson, vice-président à Dijon métropole et fin connaisseur du dossier déchets en Côte-d'Or.

« Il y avait une acceptabilité assez grande, car elle fournissait un avantage immédiat avec une gestion sécurisée des déchets », continue M. Masson, qui a longtemps eu sa carte chez Les Verts.

La présence du même directeur de site, Benoît Ponsonaille, depuis 2006 joue aussi pour créer une relation apaisée, transparente avec les élus et habitants du territoire dijonnais. « Une habitude (vis-à-vis du site) s'est créée, assure le maire de Dram-

bon, Michel Couturier. Comme tout, le point de départ (de cette confiance mutuelle), ce sont la transparence et les explications. »

UNE « CULTURE DU RISQUE » ANCRÉE

La maire de Pontailier, qui nous a renvoyés à son intervention lors du grand débat à Hersin-Coupigny, évoquait l'existence d'une entreprise spécialisée dans les explosifs civils (aujourd'hui Titanobel), présente sur la commune depuis le XVII^e siècle !

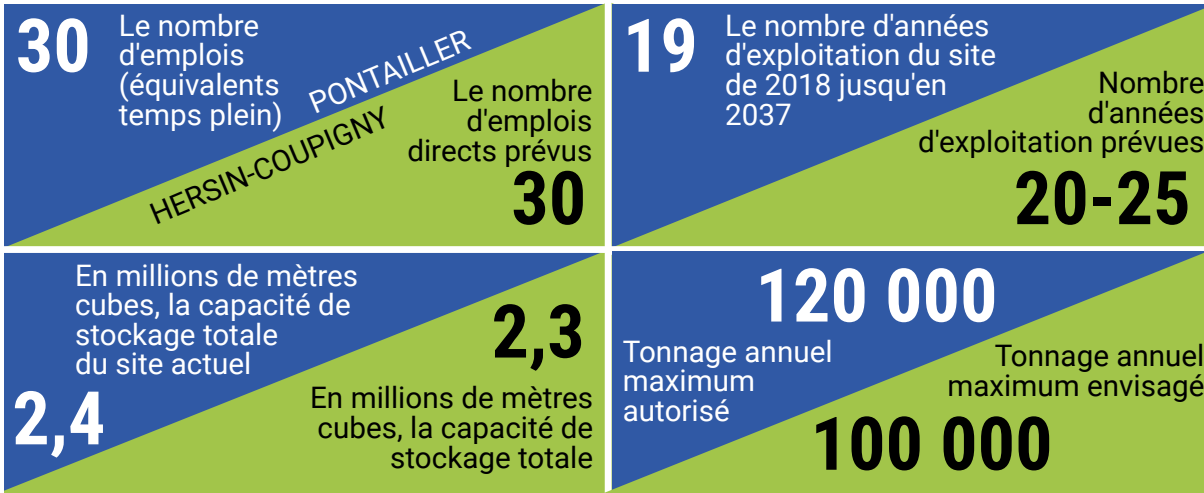
De quoi « développer une culture du risque » avec les deux sites Seveso seuil haut que compte Pontailier (l'ISDD et Titanobel) – soit autant qu'à proximité d'Hersin-Coupigny (Maxam, liquidée en 2021, et Vynova à Mazingarbe). ■

QUID DE L'ACCÈS ROUTIER ?

Malgré tout, il y a un point noir pour l'ISDD de Pontailier, qui fait grincer des dents certains riverains (*lire notre édition d'hier*) : son accès routier qui passe par le centre-bourg d'un petit village. Un problème qui devrait être réglé fin 2023.

Ce sujet des camions – une trentaine par jour pour les deux sites – est revenu régulièrement sur la table lors de la grande concertation cet automne à Hersin. Or, pour le projet hersinois, les camions ne passeront par aucun centre de ville : ils arriveront par la rocade minière, sortiront à Barlin avant de se diriger directement vers l'ISDD.

PONTAILLER - HERSIN-COUPIGNY : LE COMPARATIF



La Bourgogne-Franche-Comté, autonome en stockage de déchets dangereux

Si les Hauts-de-France est une région industrialisée et où les friches industrielles sont nombreuses, pas sûr que ce soit la première image qui viennent à l'esprit au sujet de la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC). De fait, cette industrialisation et ce passé industriel (dont les sols pollués demandent à être traités) se traduisent dans les chiffres de production de déchets dangereux. Dans les Hauts-de-France, selon des chiffres fournis par la Région, 813 000 tonnes de déchets dangereux ont été produites dans la région en 2019 ; contre 247 000 tonnes selon une estimation de la région BFC. Rapporté au nombre d'habitants, on arrive à 136 kilos de déchets dangereux produits par habitant des Hauts-de-France, contre 87 kilos en BFC.

UNE RÉGION « SOLIDAIRE » DE SES VOISINES

Un gisement bien inférieur à la production de déchets ménagers (546 kilos par habitant en BFC) qui explique la position de la ré-

gion Bourgogne-Franche-Comté : « La région travaille actuellement à la création d'un Observatoire des déchets en se focalisant d'abord sur la partie déchets ménagers, car c'est aujourd'hui le volet sur lequel on a le plus d'informations », expliquent Stéphanie Modde, vice-président de la Région, et Isabelle Rougieux,

“ La région travaille actuellement à la création d'un Observatoire des déchets. ”

STÉPHANIE MODDE, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION



directrice de l'environnement. « Dans deux ans, on espère disposer d'informations beaucoup plus précises sur le volume de déchets des activités économiques et du BTP qui sont produits en région, sur les catégories de déchets et la façon dont ils sont traités aujourd'hui » afin de constater si les entreprises réalisent une prévention en termes de réduction des déchets – qui est « l'objectif prioritaire » du plan de gestion des déchets de la région. La région BFC dispose de deux installations de stockage de déchets dangereux (ISDD) – contre zéro dans les Hauts-de-France depuis 1994 –, celle de Drambon-Pontailier et une autre près de Vesoul. Ce qui permet, selon François Grux, directeur chez SARPI Minéral FRANCE (Veolia), à la région d'être autonome concernant l'enfouissement de ses déchets dangereux. Le site géré par Veolia joue même « la solidarité régionale » en stockant des déchets dangereux des régions limitrophes « plutôt de la région AURA » Auvergne-Rhône-Alpes. ■



Alors que le stockage de déchets dangereux est peu visible depuis les environs, ce n'est pas le cas du stockage de déchets non dangereux à Drambon. PHOTO LUDOVIC MAILLARD

LA VOIX DE

Pierre-Louis Curabet Pawlak



La transparence comme solution ?

C'est assez rare pour le souligner : depuis maintenant plus d'un an, Suez, puis Veolia – notamment par la voix de son directeur François Grux – ont fait preuve de beaucoup de pédagogie et de transparence (sauf, partiellement, quand on parle "argent") pour tenter de faire accepter leur projet de stockage de déchets dange-

reux (ISDD) à Hersin-Coupiigny. Les réponses peuvent ne pas convenir et le ton paraître hautain, mais Veolia n'était pas obligé de nous ouvrir les portes de son installation en Côte-d'Or. Que ce choix soit sincère ou calculé, et alors que toutes les strates d'élus (Région, Département, agglomérations et communes) et les habitants sont vent debout contre l'emplacement de cette ISDD, la transparence apparaît presque comme la seule solution aujourd'hui pour que Veolia puisse mener à bien son projet sans se mettre à dos son voisinage. La question est de savoir si ce sera suffisant.



SUR NOTRE SITE Retrouvez notre dossier sur l'ISDD d'Hersin et notre reportage en Côte-d'Or sur lavoixdunord.fr ou en scannant ce QR code avec votre smartphone.

BÉTHUNE SMART CITY

Cité de NOËL

DU 25/11 AU 31/12

24 DÉCEMBRE - 17H30 DESCENTE DU BEFFROI PAR LE PÈRE NOËL

GRAND' PLACE 2022

- ROLLER DISCO
- MANÈGE SAPIN
- GRANDE ROUE
- PETIT TRAIN DE NOËL
- MANÈGE ENFANTIN
- CARROUSEL

PROGRAMME COMPLET SUR : BETHUNE.FR